

Communiqué de presse

Lancement de l'action territoriale « numérique pour tous en Bourgogne-Franche-Comté » : 454 000 € pour encourager la coordination des projets d'inclusion numérique sur le territoire.

Dijon, le 24 juin 2019

Le projet #MedNumBFC en région Bourgogne-Franche-Comté a été retenu parmi les 11 projets lauréats annoncés début juin par le Secrétariat d'État au Numérique et la Banque des Territoires, dans le cadre de l'appel à projets « Hubs Territoriaux pour un Numérique Inclusif ». Patrick Molinoz, président du Groupement d'Intérêt Public Territoires Numériques BFC, et Antoine Bréhard, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, lancent ce jour l'action #MednumBFC en présence d'Eric Pierrat, secrétaire général pour les affaires régionales.

Le Hub #MedNumBFC

Le projet porté par le GIP s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'appel à projets national et dans la priorité « usages » de la Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN BFC) portée par l'État et le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà de porter les actions identifiées dans le cahier des charges de l'appel à projet, le Hub #MedNumBFC aura pour missions d'accompagner la montée en compétence des aidants numériques (en créant et en proposant des parcours de formations et des contenus pédagogiques adaptés à diverses typologies de publics) et de rendre visible à l'échelle régionale les offres de médiation numérique du territoire afin de massifier l'impact des actions en faveur de l'inclusion numérique. Pour tenir ces objectifs, deux chargés de mission seront recrutés par le GIP. Ils auront également l'objectif de conduire le projet vers sa pérennisation en y associant des partenaires privés afin de consolider la filière régionale de la médiation numérique et de démultiplier les effets positifs de l'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire régional.

Contexte

Le rapport de la **stratégie nationale pour un numérique inclusif**, publié en avril 2018, conclut que dans un contexte de numérisation des démarches et de transformation numérique des politiques publiques, **l'offre de médiation n'est ni suffisante ni suffisamment coordonnée** pour pouvoir répondre aux besoins croissants des citoyens en matière de formation. En effet, malgré un contexte d'accroissement des équipements et de développement des usages, **13 millions de Français restent éloignés du numérique**.

L'ensemble des acteurs de la médiation numérique ne constitue pas un groupe homogène que ce soit à l'échelle nationale ou locale. Le modèle économique de ces acteurs repose majoritairement sur :

- des subventions de collectivités locales ;
- le recours à des bénévoles ;
- des contrats aidés ;
- des intervenants en service civique qui ne sont pas ou peu formés à l'accompagnement des personnes en difficulté numérique.

Il s'agit en outre d'un secteur atomisé, regroupant des acteurs dont ni la taille ni les ressources internes ne permettent l'accès à de grands programmes de subventions ou de financement nationaux et européens (fonds FSE/Feder, PIA, etc.) pour se structurer, outiller ou améliorer la formation de leurs intervenants.

Rappel du contenu de l'appel à projets des hubs territoriaux pour un numérique inclusif

Pensé pour fédérer les acteurs du numérique à l'échelle locale et aider les territoires à répondre aux besoins de leurs populations, l'appel à projets des hubs territoriaux pour un numérique inclusif a été doté d'une enveloppe de **5 millions d'euros**.

Il a pour objectif de financer une dizaine de projets de hubs interdépartementaux répondant aux missions suivantes :

- **Recenser, articuler et coordonner les aidants numériques** pour faire converger les projets vers des priorités territoriales définies avec les collectivités et les services de l'État ;
- **Lever des fonds et aider à mobiliser toutes sources de financement** (notamment européennes) en montant des projets à plus grande échelle ;
- **Mutualiser** et apporter de la valeur aux acteurs de terrain en créant des centres de services partagés (mutualisation de parcours de formations pour les aidants, partage d'outils et de ressources humaines...);
- **Évaluer** l'efficacité des services rendus sur le territoire et en informer les collectivités et les instances nationales concernées.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie GAUCHEY

06 31 07 46 95

aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)

A propos du GIP e-bourgogne-franche-comté

« Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté » met en œuvre une plate-forme de services numériques pour l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public ou d'intérêt général, dans une perspective de modernisation de l'administration, de développement numérique des territoires et d'amélioration de l'accès aux services publics. Les usagers finaux sont les particuliers, entreprises, associations, agents, élus...

Les membres fondateurs du GIP sont l'État, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, les Conseils départementaux de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Contact presse :

GIP Territoires Numériques BFC

Jennifer PIERRE

03 80 27 04 14 – 06 43 47 45 86

jpierre@ternum-bfc.fr

 [@TerNumBFC](https://twitter.com/TerNumBFC)